

Normandie. Hommage à Samuel Paty : la rentrée du 2 novembre décalée à 10 heures

Par Le Courrier Cauchois

5-6 minutes

[Actualisé le mercredi 28 octobre à 13 heures] Le lundi 2 novembre, jour de la rentrée scolaire des vacances de la Toussaint, un hommage sera bien rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, assassiné à Conflans-Sainte-Honorine le vendredi 16 octobre par un terroriste. Un moment important pour tous : professeurs, personnel administratif, élèves...

Selon l'AFP, le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a annoncé que la rentrée sera décalée à 10 heures dans tous les établissements scolaires, lors d'une visioconférence avec les syndicats enseignants, mardi 27 octobre. Le but est de permettre aux enseignants de se réunir, d'échanger et de préparer la réception des élèves. Ils reviendront ensuite sur les faits avec leurs élèves dans les classes et rappelleront les principes républicains comme la liberté d'expression. Ils seront libres d'adapter leur discours par rapport à chaque niveau (primaire, secondaire). Les maternelles, eux, auraient un temps calme.

Enfin de 11 heures à 11 h 30, les élèves se rassembleront pour

une lecture de "la lettre aux instituteurs et institutrices" de Jean Jaurès et observeront une minute de silence.

Des questions sans réponse

Les parents se posent d'ores et déjà plusieurs questions. Quel sera le discours auprès des plus jeunes élèves ? On pense aux écoliers allant du CP au CE2. Voire CM1 et CM2 selon leur maturité. Quels seront les faits rapportés ?

Et des questions plus pratiques. Est-ce qu'une garderie sera mise en place jusqu'à 10 heures pour accueillir tous les enfants ? Ou des permanences pour les collégiens et lycéens (s'ils effectuent bien leur rentrée lundi) ? Si non, les employeurs devront-ils laisser leurs salariés, qui ont de jeunes enfants, arriver plus tard au travail ? Les transporteurs en commun décaleront-ils leurs horaires ?

Des questions de bon sens qui sont, pour l'instant, sans réponse, de la part de l'académie de Seine-Maritime et du rectorat. *"Nous n'avons pas encore tous les éléments de cadrage. On ne peut pas communiquer dessus pour l'instant"*, a répondu l'académie. Peut-être enfin de semaine. Il ne restera que le week-end pour s'organiser...

Pour Jean-Charles Hagnéré, secrétaire départemental par intérim de l'UNSA 76, *"l'accueil des élèves avant 10 heures ne doit pas être une source de complexité supplémentaire pour les directeurs, qui ont déjà été mis à contribution pour la mise en place des mesures Covid. Il serait souhaitable que le Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale, à savoir Olivier Wambecke) prenne ses responsabilités et organise l'accueil des élèves avec les municipalités"*.

Pierre Viot, représentant du SNUipp-FSU 76, syndicat des

enseignants du premier degré, reconnaît que c'est *"un vrai problème mais on n'a pas de réponse à cela. Il faut rappeler que tous les personnels enseignants sont actuellement en vacances. Il n'est pas question de tenir les directeurs et les directrices responsables de l'organisation de la rentrée à 10 heures"*.

Sur le message à adresser aux élèves, Pierre Viot insiste sur l'importance de la liberté pédagogique : *"Nos groupes de classe sont différents. On n'est pas confronté aux mêmes problématiques. On ne peut pas imposer. On n'a pas obligation de faire quelque chose. C'est justement l'enseignant qui connaît le mieux sa classe. Laissons faire les enseignants comme ils le pensent selon leurs élèves"*.

Mais des élèves de CP, CE 1... doivent-ils entendre parler de l'assassinat d'un professeur ? *"Il ne faut pas nier les faits tout en restant dans la nuance, estime le secrétaire départemental de l'UNSA 76. Je fais confiance aux collègues. Les enseignants sont ceux qui connaissent le mieux la sensibilité de leurs classes et savent ce qu'ils peuvent dire"*.

"L'éducation morale et civique est au programme du primaire. La charte de la laïcité est normalement affichée dans toutes les écoles. Il faut parler de laïcité et de liberté d'expression même si c'est une notion complexe". Surtout pour des enfants de 6, 7 ans...

Pierre Viot regrette d'avoir appris par voie de presse le déroulement de la journée du 2 novembre et non pas par voie officielle : *"On n'a toujours reçu aucune information (mercredi 28 octobre). Il n'y a rien d'officiel. On a des informations par les médias. On commence malheureusement à connaître la manière de fonctionner de notre ministre"*.

Tout pourrait être remis en cause en cas de durcissement des mesures sanitaires

Tout pourrait être remis en cause selon les nouvelles mesures sanitaires liées à la Covid-19 annoncées par le chef de l'Etat mercredi 28 octobre. Deux Conseils de défense ont été organisés mardi 27 octobre et mercredi 28 octobre à l'Elysée, avec à l'ordre du jour un durcissement possible de la gestion de la crise sanitaire.

Galerie photos



[0 Commentaire](#)